



**LU POUR
VOUS**

Île de France
mobilités

GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR LES FONCTIONNAIRES DE POLICE EN ÎLE-DE-FRANCE



Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, a décidé d'étendre la gratuité des transports pour les fonctionnaires de police de la grande couronne, afin de favoriser la présence dans les transports en communs de femmes et d'hommes formés et attentifs à la sécurité des Franciliens.

Sur proposition de Valérie Péresse au ministère de l'intérieur,
12 000 policiers dans les Yvelines,

en Seine et Marne, en Essonne et dans le Val d'Oise qui n'étaient pas encore concerné par la gratuité des transports vont pouvoir bénéficier de la « carte de circulation Police », équivalente au Passe Navigo annuel. La délivrance de cette facilité de circulation se fera progressivement à partir du 1er septembre 2018.

Ils rejoignent les 30 000 policiers de Paris et de la petite couronne, qui bénéficiaient déjà de cette mesure grâce à une convention renouvelée à l'automne 2016 entre le ministère de l'intérieur la RATP, SNCF, Optile et Île-de-France Mobilités.

La distribution des cartes de circulation aux policiers de grande couronne est financée par Île-de-France Mobilités, pour un montant annuel de l'ordre de 2 M€.



ALLIANCE Police Nationale
1er SYNDICAT DE POLICIERS !

Le Bureau National

Le 12 juillet 2018